80ème ANNEE — N° 1784 — Paraît le Samedi — SAMEDI 26 JUILLET 1980

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

ADMINISTRATION-REDACTION : Rue de la Coste — ☎ 61.05.34 04200 SISTERON (Alpes de Haute-Provence) Rédacteur : Richard GOGLIO Directeur : René GOGLIO

TARIF DES ANNONCES : Annonces Légales : 8 F 90 la ligne Autres Annonces : On traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE — Tout changement d'adresse : JOINDRE 5,00 FRANCS

LE NUMERO : 0 F 90 ABONNEMENT UN AN : 45,00 F C.C.P. 2788 38 Z Marseille au nom de Imprimerie Nouvelle S.A.R.L.

XXVmes NUITS DE LA CITADELLE

PAUL KUENTZ ET SES CHŒURS ET LA DANSE !

La Cathédrale ce soir reçoit Paul Kuentz, son orchestre et ses chœurs. Tout est en place pour accueillir les cent exécutants qui vont, au pied du rétable de Nicolas Mignard, proclamer la grandeur de Vivaldi et de Jean Sébastien Bach.

En ouverture à ce concert nous entendrons Fiorillo le napolitain et sa « Sinfonia concertante », une œuvre bien dans le ton de cette fin du XVIIIème siècle insouciante et enjouée qui évoque parfois les cadences de Mozart.

Viendra alors la grandiose beauté du « Gloria en ré majeur » de Vivaldi pour soli, chœur et orchestre.

Ici nous retrouverons la majesté de la « Messe du Couronnement » de Mozart que Paul Kuentz nous apporta voici trois ans et qui nous invita à le rappeler aujourd'hui avec ses choristes.

C'est encore de majesté, de solennelle grandeur, qu'il faut parler pour annoncer le « Magnificat en ré majeur « de Jean Sébastien Bach pour soli, chœur et orchestre sur quoi prendra fin le concert.

Il faut à ces œuvres majeures l'ampleur sonore d'une cathédrale. Alors, de voûte en voûte, le chant prend possession de l'espace, s'y établit et résonne longuement avant de s'éteindre pour renaître à nouveau.

Les deux œuvres comportent chacune douze « versets » où alternent instruments, chœur et solistes.

Le « Magnificat » composé à Leipzig en 1723 et à plusieurs reprises remanié compte parmi les productions de Bach les plus « universelles ».

LA DANSE

Et demain, dimanche 27 juillet, nous accueillerons à la Citadelle, sur la nouvelle scène agrandie, bouleversée, profonde, remodelée : « La Belle au Bois dormant ».

Nous avons sous les yeux la distribution de l'œuvre. Cinquante danseurs et danseuses dans ce ballet de Tchaïkovsky ! On croit rêver.

« Mais non, il faut ce personnel pour bien servir « La Belle au Bois dormant » qui est une véritable comédie-ballet », nous a dit le régisseur du Thétre Royal de Wallonie. Et M. Decock d'ajouter : « C'est là toute la difficulté et c'est pourquoi peu d'académies de Danse au monde peuvent monter un tel spectable »

La Belgique l'a osé, a réussi et le Ballet triomphe ! Il aura été donné, après Paris, à Vienne, à Carpentras, avant d'atteindre Sisteron.

Alors Noëlla Pontois et Cyril Atanassof, les invités des Wallons, s'envoleront vers le Japon, tandis que l'Académie de Charleroi regagnera la pluvieuse Belgique pour prendre son repos annuel avant de monter « Le Lac des Cygnes » à l'automne.

—o—

Dimanche dernier 20 juillet se sont déroulées à la Citadelle les cérémonies qui ont marqué la fin des travaux de restauration de la Chapelle Notre-Dame du Château.

Grande et belle journée dont nous voulons consigner ici le déroulement pour servir à l'histoire de notre ville.

La Chapelle, en treize années de travaux, a recouvré son initiale beauté, ses volumes, l'élégance de son architecture que la dichromie des pierres vient encore souligner. Heureux mariage du calcaire loyal des carrières de Chambrancon et du gré de Bevons où courent d'étranges veines bleues. Ce parti génial du maître d'œuvre appelait tout naturellement des enduits intérieurs sans froideur et des vitraux lumineux.

Cela est !

Les murs ont la douceur d'une toison. Quant aux vitraux ils ruissèlent de couleurs. Allez voir, vous serez surpris et vous aimerez !

C'est ce que des centaines de sisteronnais ont fait dimanche.

LA MESSE

Oui, la chapelle était bien trop petite pour accueillir tous les assistants mais le large parvis y suppléa.

Cette messe du Souvenir, célébrée à la mémoire de tous ceux morts au long des siècles pour la citadelle, sa défense et son attaque, ou encore en détention, a revêtu la gravité et le recueillement qui s'imposaient. C'est Mgr Colin, évêque de Digne, Riez et Sisteron (on le rappela) qui a célébré l'office, assisté du Père Auger.

Une partie musicale illustrait la messe. Mme Bontoux-Queyrel, Mlle Cabanes, M. Fernand Martin et M. Louis Larrivé avaient prêté leur concours à la cérémonie. Qu'ils soient ici remerciés pour la haute qualité de leur prestation et le choix des œuvres si justement acordées. Un Pater et une « Sortie » composés pour la circonstance par Mme Bontoux-Queyrel ont plus particulièrement retenu l'attention.

Et remercions le Père Auger pour son homélie elle aussi justement accordée à cette journée.

LA PRESENTATION DE LA CHAPELLE

A l'issue de la messe les assistants se retirèrent sur le parvis cependant que les portes étaient fermées.

Alors, M. le Maire heurta à la grande porte du couchant (œuvre magnifique de M. Jean-Louis Cheilan) qui s'ouvrit à deux battants pour le laisser entrer. M. Roman prenait ainsi possession de la Chapelle restaurée, au nom de tous les sisteronnais.

On rappela ensuite l'histoire de Notre-Dame du Château, ses vicissitudes, ses changements de destination, sa première restauration à la veille de 1939, sa destruction le 15 août 1944. On rappela la longue attente et la lente résurection traversée de retards, d'hésitations, aboutissant finalement à cette journée du 20 juillet qui met son point d'orgue à la restauration de la Chapelle.

M. Flavigny, architecte en chef des Monuments Historiques, dit son contentement devant l'œuvre entreprise et menée à bien.

M. Claude Courageux, le Maître verrier génial qui a réalisé les verrières, présenta alors son œuvre et la commenta disant le symbolisme de sa création.

(suite page 3)

En marge des Nuits, Jean Le POULAIN à la recherche de sa famille !

Le comédien Jean le Poulain arrivera à Sisteron le 7 août pour répéter dans les lieux « La Nuit des Rois », la pièce de Schakespeare, qu'il interprètera le 9 août au Théâtre de la Citadelle et dont il a asuré la mise en scène.

Le hasard des tournées l'emmena dans le monde entier mais c'est la première fois qu'il viendra à Sisteron, qui est pourtant le « berceau » de sa famille maternelle.

Lorsque Francisque le Poulain, Lorientais de vieille souche, présenta à ses parents une étrangère, une provençale, sisteronnaise, piémontaise par sa mère de surcroit, cela fit un véritable scandale mais, dit Jean « Maman était si jolie, si intelligente et si gentille, qu'elle eût le fait de conquérir les Bretons ». Le jeune couple dut partir vivre en Indochine, ce qui lui évita les déchirements du choix de la résidence...

Ce n'est donc pas sans émotion que Jean le Poulain abordera la Haute-Provence car il se demande s'il n'y a pas encore de la famille... Si vous vous appelez Fabre, Ferrari ou Gasquet, venez vous présenter à lui, il sera très heureux de faire votre connaissance !

En exclusivité dans la région...

JEAN-CHRISTIAN MICHEL

UNE ETRANGE MUSIQUE A SISTERON

Il existe aujourd'hui un étrange phénomène musical. Avec plus de 2 millions de disques 33 tours vendus dans le monde, l'homme qui est responsable de ce nouvel engouement, Jean-Christian Michel, pulvérise les records.

Mais le plus extraordinaire est qu'il ne se produit que dans les cathédrales, et qu'il compose lui-même sa musique, et qu'il est également chirurgien.

Jean-Christian Michel a suivi très jeune l'enseignement de la musique au conservatoire, et s'est intéressé très tôt au Jazz. C'est à partir de ces deux influences qu'il a élaboré son style actuel.

Son « quatuor avec orgue » réunit les grandes orgues de l'église à la clarinette, les percussions et la basse.

Chaque concert commence dans l'odeur des cierges et de l'encens.

On écoute alors une étrange musique, comme on ne peut en entendre nulle part, et qu'on ne parvient pas à définir.

La communication est très profonde, et pour s'en rendre compte il suffit de regarder le visage des auditeurs.

Lorsque le concert est terminé, on est étonné de se retrouver en sortant de l'église au milieu des néons de la ville.

Etrange musique, certes, que s'est façonnée ce clarinettiste, qui bouleverse les données classiques et qui, il faut le constater, draine les foules surtout de jeunes, à son écoute.

On peut avancer sans se tromper que cette musique parvient à créer dans l'imagination de ceux qui l'écoutent, une sorte d'édifice magique, une lumière sonore dont les facettes multiples s'accordent harmonieusement avec les stridences survoltées où les couleurs chatoyantes d'une palette musicale variée à l'infini.

Jean-Christian Michel n'est pas qu'un « phénomène musical ». Il est un authentique virtuose, un compositeur moderne, qui nous présente sa magie sonore, comme jadis Liszt et Chopin.

Jean-Christian Michel donnera un concert le samedi 9 août 1980 à 21 h. 30, à la cathédrale Notre-Dame des Pommiers.

Réservation : Syndicat d'initiative, Tél : 61.12.03.

LES ROBES

Yanny CRÉATION NICE

HABILLEES ET GRANDES TAILLES, à nouveau chez...

VERNET

64, Rue Droite - 04200 SISTERON - ☎ (92) 61.03.81

SISTERON - Quartier du Thor

MAGASIN 60 m²

CAVE : 36 m2
et STUDIO EQUIPE : 39 m2

dans IMMEUBLE RESIDENTIEL NEUF

— pas de concurrence actuelle
— possibilité d'extension en surface
— logement sur place possible

250 000 F T.T.C.

(avec studio non équipé : 218 000 F. T.T.C.)

Renseignements :

Entreprise GARDIOL

Les Bons-Enfants - 04200 SISTERON - ☎ (92) 64.14.09

Parfumerie - Esthétique
Votre Beauté

Madame ILLY

Elisabeth Arden
Helena Rubinstein
Isabelle Lancray

LANCASTER

Weil - Jacques Fath
Madeleine de Rauch

Soins de Beauté -o- Epilation

185, rue Droite — 04200 SISTERON — ☎ 61.00.04

– Fermé le Lundi –

Jacques Gomez — ELLE ET LUI PRÉT A PORTER — Jacques Gomez

237, Avenue Paul-Arène - ☎ 61.03.75 - 04200 SISTERON

POUR HOMMES

Costumes "BALMAIN"	1 200	790
Costumes Toile Lavable	595	395
Vestes Seersucker	499	299
Chemises M.C "ARROW"	149	79
Pantalons Divers	169	99
Etc...		

soldes

soldes

POUR DAMES

Grand Choix de Robes Prix Cassés		99
Robes "VIRGINIE"	549	299
Jupes "PASQUIER"	299	169
Pantalons Variés	169	89
Salopettes	149	79
Combinaisons	299	159
Tee Shirt	65	35
Etc...		

OUVERT LE LUNDI

© VILLE DE SISTERON

SHELL Française

GUILLAUME Frères

R. N. — SAINT-AUBAN

☎ 64.17.10 et 64.15.73

Concessionnaires Lubrifiants HA et AHP
Automobile — Agriculture — Industrie

FUEL DOMESTIQUE

Abonnement chauffage en 12 mois

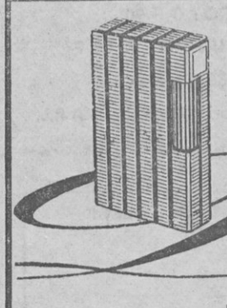

S.T. Dupont

BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS

BIJOUTERIE

DE MARTA

53, rue Droite — SISTERON ☎ 61.00.62

GBP **INFORMATION**

Il vaut mieux être en plein air qu'avoir l'air plein

Et en plein air, il y a de quoi se dépenser :
Arcs - Badmintons - Balles - Ballons - Ballons sauteurs - Bicyclettes - Bouées - Canoës - Carabines - Cerf-Volants - Chisteras - Croquets - Fléchettes - Frisbees - Jokaris - Patinettes - Pétanques - Patins à roulettes - Ping-Pong - Piscines - Soft tennis - etc...

On peut trouver tout ça au...

GRAND BAZAR PARISIEN

61, RUE DROITE - 04200 SISTERON - ☎ 61.00.53

chaussures MACHEMIN

161, Rue Droite - **SISTERON** Tél. 61.01.34

"Les Grandes Marques"

AGENCE DE PROVENCE
TOUTES ASSURANCES
TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES

Fernand SIARD

92, Rue de Provence
04200 SISTERON — ☎ (92) 61.04.43

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Incendie - Accidents - Maladie
Vie - Retraite - Risques Divers

PLAISIR D'OFFRIR

Cadeaux - Souvenirs - Porcelaines
Cristaux - Etains - Faïences - Poteries
Liste de Mariage

Georges LATIL

26, Rue Droite - SISTERON ☎ 61.02.29

SERIGRAV

SERIGRAPHIE - GRAVURE

Cartes de Visite
Tampons Caoutchouc
fabriqués par nos soins sous 24 heures
Objets Publicitaires

CLEFS EXPRESS

71, rue Saunerie

☎ (92) 61.31.32 04200 SISTERON

PETITES ANNONCES

A LOUER

Studio meublé grand confort - S'adresser : « La Maison du Bouton », 217, rue Droite - Sisteron.

VENDS

R16 TS an 70 B.E. radio K7 — ☎ 61.15.50.

DEMANDE

Electricien batiment OHQ ou demi ouvrier ayant permis de conduire - ☎ 61.11.75 H.R. ou se présenter chez Pesce, 424, Av. Jean-Moulin.

A VENDRE

Terrain à bâtir, 1 500 m2, La Silve de Mison — ☎ 61.16.15.

CHERCHE A LOUER

Urgent, T2 ou T3 vide, Sisteron (centre ou proche). Ecrire sous le n° 37 au journal qui transmettra.

PARTICULIER

Cherche 1 ou 2 pièces pour entreposer meubles Urgent — ☎ 64.12.49

VENDS

Camionnette 404 diésel ☎ 61.27.46.

LES GARDES

Dimanche 27 Juillet 1980

En l'absence de votre médecin habituel :

Docteur :
NAL, Le Vauban,
Av. de la Libération ☎ 61.12.85
Dom. : Chemin du Marras,
La Chaumiane ☎ 61.29.49

Pharmacie :
REY, Rue de Provence
☎ 61.00.25

AMBULANCES S.O.S. J. VOLPE
Place Docteur Robert
☎ 61.09.49

AMBULANCES TRABUC
11, Rue de l'Horloge
☎ 61.02.03

ACCIDENTS DE LA ROUTE
CENTRE DE SECOURS
ET D'INCENDIE
☎ 61.00.33

CENTRE HOSPITALIER
DE SISTERON
☎ 61.00.52

Toutes urgences : Médicales
Chirurgicales, Obstétricales

Lundi 28 Juillet 1980

Pharmacie :
REY, Rue de Provence
☎ 61.00.25

Boulangeries :
MARTINI - Rue de Provence
ANTELME - Les Plantiers
BOUCHERIE AUDIBERT
(Briançon, gérant)
46, rue Droite - ☎ 61.00.44

Crèmerie :
AZAM - 75, rue Droite
☎ 61.13.83

BOULE SISTERONNAISE

Samedi 26 juillet 1980 en nocturne : Concours de boules à pétanque, 2 joueurs, 3 boules, par équipes choisies, 300 F de prix + frais de participation fixés à 30 F par équipe. Inscription à 20 h 30 Tirage à 21 h 30 précises au bar « Domino ».

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

Dimanche 27 Juillet

Groupe I : Sortie à l'extérieur - Randonnée des Gorges du Verdon organisée par le C.C. Dignois, environ 180 km.

Renseignements et inscriptions chez J.P. Megy.

Groupe II : Départ à 7 h. 30 devant la Mairie. Sisteron - Ribiers - Barret-Le-Bas - Sederon - Noyers-sur Jabron - D.53 - Sisteron, soit 84 km.

BRIDGE-CLUB
SISTERON - SAINT-AUBAN

Résultats du tournoi du 21 juillet 80
10 équipes participantes

1er : Petricola - Réal, 65,28 % ; 2ème : Peyrat - Marc Delecourt, 58,33 % ; 3ème : Mme Muller - M. Muller, 56,48 % ; 4ème : Mme Hadida - Mme Toche, 55,55 % ; 5ème : Mme Delecourt - Pierre Delecourt, 55,09 %.

Prochain tournoi le 28 juillet 80 à 20 h 30 précises au Moulin du Jabron.

ÉTAT-CIVIL

Du 17 au 23 juillet 1980

Naissance : Karine Anne Cécile, née le 15 juillet 1980, fille de René Charles Yvan Lambotin et de Anne-Lise, Marie-Antoinette Blanc, domiciliés à Sisteron (04).

Décès : Roger Auguste Segade, 53 ans, domicilié à Sisteron (04) — Edmond Alfred Maurice Normand, [illegible] ans, domicilié à Sisteron 04).

Publications de mariages : Vincent Sevajol, étudiant, domicilié à Sisteron la Baume et de Violette Rose Madeleine Barthelemy, étudiante, domiciliée à Sisteron 10, rue Sainte-Claire — Bertrand Maurice Hector Bernard Marie Bleusez, étudiant, domicilié à Aix-en-Provence (13) 19 tour d'Aggosi et de Dominique Malgat, étudiante, domiciliée à Sisteron rue des Muriers — Emile Frédéric Trabuc, ambulancier, domicilié à Sisteron les Arcades et Sabine Aimée Michèle Gilardino, ambulancière, domiciliée à Sisteron avenue Jean Jaurès — Gérard Armand Fernand Bremond, étudiant, domicilié à Sisteron le Thor et Christiane Camille Marie Peloux, conditionneuse en Pharmacie, domiciliée à Sisteron la Chaumiane.

REMERCIEMENTS

Madame Roger SEGADE ;

Monsieur et Madame Jean-Luc SEGADE et leur enfants ;

Monsieur et Madame Serge RICARD et leur fils ;

Monsieur et Madame Christian SEGADE et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Edouard DOCTEUR et leurs enfants ;

Madame veuve Eléonore SEGADE et ses enfants ;

Madame veuve Marie DOCTEUR et ses enfants ;

Les familles ELVIRA, DOCTEUR, BOUISSON, DUPLAN, BARRAU, BRENIER, COMBE, RICARD, LOZANO, WOCK, LORTHIOIR, CALVET, CROS ;

Parents et Alliés ;

profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Roger SEGADE

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

—o—

REMERCIEMENTS

Sisteron - Banon - Volx - Lille

Monsieur Pierre MENARDO ;

Les familles GIRAUD, MALAUSSENA, CAPARROS, PRONGNIART, GALINDO ;

Parents et Alliés ;

très touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

Monsieur Jacques MENARDO

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, message et envois de fleurs se sont associés à leur grande douleur.

AVIS DE DECES

Sisteron

Madame Liliane NORMAND ;

Monsieur et Madame Jean-Marie NORMAND et leur fils ;

La famille et les amis ;

vous font part du décès de

Monsieur Edmond NORMAND

survenu le 21 juillet 1980, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

NECROLOGIE

C'est mardi 22 juillet, qu'ont eu lieu, en présence d'une nombreuse foule de parents et d'amis, les obsèques de M. Roger Segade, âgé de 53 ans. M. Roger Segade était rédacteur principal de Mairie.

—o—

Vendredi 25 juillet, à 10 h 30, ont eu lieu les obsèques de Mlle Marie-Thérèse Clément, âgée de 69 ans.

A toutes les familles touchées par ces deuils, nous adressons nos vives condoléances.

POUR LOUER, POUR VENDRE, OU POUR ACHETER,

faites passer une Petite Annonce dans SISTERON-JOURNAL

PRESSING "PRESS 04"

36, Avenue Paul-Arène
ou Rue Pousterle
04200 SISTERON - ☎ 61.15.51

NETTOYAGE A SEC
tous vêtements :
Cuir - Daim - Fourrures
Teintures - Stoppage

BLANCHISSERIE :
Lavage
Draps - Bleus de travail - etc...

Demandez votre carte Fidélité vous ferez des économies

"contact-optique"

E. PRUMMER

OPTIQUE LUNETTERIE
lentilles cornéennes
produits d'entretien pour lentilles

91, Rue Droite Tél. : 61. 04. 95 04200 SISTERON

Froid Commercial

MENAGER — CAPTEURS SOLAIRES
VENTE ET DEPANNAGE

R. JEANNIN

ex-Monteur des Etablissements BONNET
de Villefranche-sur-Saône
Service Super Marché

Avenue des Chaudettes SUPER-SISTERON - 04200
TELEPHONE (92) 61.15.05

CONGELATION - CLIMATISATION

PARFUMERIE
ESTHÉTIQUE
Anne-Marie Gardiol
ÉPILATION ORIENTALE
45, rue Droite
04200 Sisteron
Tél. 61.14.82

Cacharel
Cardin
Couturier
Féraud
Guy Laroche
Lubin
Révillon

gan assurances

VIE MALADIE
PREVOYANCE
RETRAITE
INCENDIE
ACCIDENTS
RISQUES DIVERS

TOUTES ASSURANCES

Christian **MARTIN**

8 RUE POTERIE TEL.61-12-05
SISTERON

COQUILLAGES ECREVISSES LANGOUSTES

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél: 61.15.73
SISTERON 04200

TRUITES VIVANTES POISSON CONGELE

"La fraicheur de la Mer au pied de la Citadelle"

Vernet

☎ 61.03.81 *64, rue Droite* 04200 SISTERON

CHEMISES HOMMES ET SOUS-VETEMENTS
VETEMENTS DE TRAVAIL
TISSUS AMEUBLEMENT — RIDEAUX
LINGE DE MAISON — DRAPS — OREILLERS — ETC...
COUVERTURES — COUETTES — DUVETS

Grand choix de :
COMBINES, GAINES et SOUTIENS-GORGE
dans les marques :
BARBARA — BOLERO — PLAYTEX — TRIUMPH

© VILLE DE SISTERON

DESSAUD Frères
Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles
*
Montée des Oliviers - Les Plantiers
04200 SISTERON - Tél 61•13•33
Etudes et devis gratuits

3 Semaines d'affaires
soldes
chez FRANÇOISE BOUTIQUE
190, Rue Droite - 04200 SISTERON - ☎ 61.15.63

CITIZEN
QUARTZ
MULTI ALARM
5 manières différentes de vous rappeler l'heure
1. Votre réveil
2. Rendez-vous ou second réveil
3. Signal sonore "Top horaire"
4. Sonnerie fin de "Compte à rebours"
5. Chrono à la seconde près
et tout naturellement, l'heure, la minute, la seconde, le jour, la date et le mois.
Comme toutes les CITIZEN elle est garantie 2 ANS
"Le Coffret"
G. ARNAUD
40, rue Droite
04200 SISTERON
☎ 61.13.76

Agence l'ABEILLE
ASSURANCES
INCENDIE - MULTIRISQUES - AUTOMOBILE
ACCIDENTS - MALADIE
VIE - CONTRATS SPECIAUX
TOUS CREDITS
Automobile - Immobilier - Equipement
Mme BAILLY-CONTIOS D.
Place du Dr Robert
04200 SISTERON ☎ 61.04.17

RADIO, TÉLÉVISION, MÉNAGER
A. LATIL & FILS
247, Av. Paul Arène - SISTERON - ☎ (92) 61.13.36
Distributeurs des Téléviseurs RADIOLA
et des Machines à Laver VEDETTE
Service après-vente assuré
CHAINE HI-FI RADIOLA
Solde de : Lustres, Appliques Murales, Lanternes

TAPISSIER - MATELASSIER
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - 04200 SISTERON - ☎ 61.05.63
Réparation et Neuf
Sommiers - Matelas - Fauteuils - Chaises
Matelas : Laine/Mousse/Ressorts etc... etc...
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

CONCESSIONNAIRE Cycles PEUGEOT
Paul ALBERT
Maison fondée en 1928
Station TOTAL
Avenue de la Libération
☎ 61.03.95
04200 SISTERON
Bicyclettes - Cyclomoteurs
Pièces détachées - Accessoires - Pneus - Boyaux
CYCLOS : Route - Trial - Cross
MALAGUTI - ROCVALE
Tronçonneuses Mc CULLOCH
Atelier de réparations
Vitrine d'Exposition, 12, rue Droite

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
« LA TREILLE »

Société civile au capital de 9 000 F.
Siège social à SALIGNAC
(Alpes de Haute-Provence)

LA TREILLE

—o—

AVIS DE CONSTITUTION

—o—

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à SISTERON du 30 Juin 1980, il a été constitué la société suivante :

FORME

Société Civile

DENOMINATION

LA TREILLE

OBJET

Acquisition, propriété, administration, exploitation par bail, location ou autrement de tous immeuble bâti ou non bâti en France ou à l'étranger et plus particulièrement de fraction d'un immeuble en copropriété à SALIGNAC. La Treille, lot numéro un de ladite copropriété.

Et généralement toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

SIEGE

SALIGNAC (Alpes de Haute-Provence), lieudit la Treille.

DUREE

99 années à contater de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL

9 000 F.

APPORTS EN NUMERAIRES

Egaux au Capital Social : 9 000 Francs.

GERANT

Madame Anny Jeanne Madeleine SONNEVILLE, épouse DUEZ, demeurant à SALIGNAC. La Treille.

IMMATRICULATION

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIGNE (Alpes de Haute-Provence).

Agrément des cessions de parts : art. 10 des statues.

Agrément des associés par l'assemblée Générale Extraordinaire.

Pour insertion :
La Gérante,
A. DUEZ

UNION MUTUALISTE
DES TRAVAILLEURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

COMMUNIQUE

La convention médicale qui vient d'être promulgée n'a été approuvée que par une faible minorité de représentants des assurés sociaux et des médecins. Elle a donc été imposée autoritairement au plus grand nombre.

Rappelons que cette convention :

— enferme les dépenses de santé dans une enveloppe déterminée,

— limite le remboursement des honoraires aux taux les plus bas,

— restreint les prescriptions et l'accès aux techniques,

— élabore une véritable juridiction policière à l'encontre des médecins et des assurés sociaux.

La Mutualité des Travailleurs, qui s'est toujours prononcée en faveur d'un système conventionnel au plus haut niveau, garantissant à la fois les intérêts de l'assuré social et du médecin, se sent très concernée par l'évolution de l'actuelle convention.

Aussi nous voudrions apporter notre soutien aux médecins du SMG et de la CSMF de notre département qui ont décidé de manifester leur opposition au système conventionnel instituant un véritable rationnement des soins.

La Mutualite des Travailleurs souhaite vivement qu'une concertation entre syndicats de salariés et de médecins et la Mutualité s'engage dès la rentrée prochaine afin de coordonner les refus d'application et d'élaborer des propositions pour une convention conforme aux intérêts des assurés sociaux et des médecins.

Les Mutuelles de Travailleurs 04

XXVmes NUITS DE LA CITADELLE

(suite de la page 1)

M. François Massot, député des Alpes-de-Haute-Provence, qui avait bien voulu présider toute cette journée placée par ailleurs sous le haut patronage de M. Michel d'Ornano, remercia tous ceux qui ont œuvré pour la chapelle, remercia A.T.M. pour son action de longue haleine en faveur de la restauration de la Citadelle et souligna l'importance pour ce département celui voisin des Hautes-Alpes, du Festival des Nuits, « œuvre de grande culture et de prestige ».

M. Roman prit enfin la parole, remerciant tous ceux qui ont aidé à la restauration de Notre-Dame du Château. Ses propos d'une haute élévation de pensée, marqués au sceau de la plus délicate poésie, furent longuement et chaleureusement applaudis.

L'APERITIF-CONCERT

On gagna alors la 1ère Terrasse sud largement ombragée où les Touristes des Alpes avaient pris place.

On fit cercle autour d'eux, un cercle chaleureux et attentif. Le programme du concert fait de valses, de marches jouées avec le plus heureux brio, préluda avec bonheur à l'apéritif largement servi qu'A.T.M. offrit alors à tous.

Remercions ici les Touristes des Alpes, leur président M. Bertagnolio et leur chef M. Verplancken, et redisons que la société musicale, qui compte centre-trente ans d'existance, n'a jamais paru plus jeune à tous. Remercions aussi le Quadrille Sisteronnais qui avait tenu à être présent à cette fête.

Ainsi s'achevait cette matinée favorisée par le beau temps offerte au souvenir et à la joie. La joie pour les sisteronnais de recouvrer un monument précieux qui ajoute au patrimoine monumental de la cité.

—o—

LA SOIREE DU 20 JUILLET

A 21 h 30, sur la Terrasse du Bastion Notre-Dame, se déroulait la soirée offerte à la Musique et aux Poètes.

Le « Quatuor Bulgare » et Jean Deschamps étaient nos invités.

On attendait un temps clément, vinrent la pluie et le mistral, en instrus il faut bien le dire.

Les musiciens bulgares durent abréger leur prestation et sacrifier l'admirable Schubert. Nous nous en excusons bien vivement auprès de tous.

Les Poètes furent mieux partagés et Jean Deschamps, tenant tête au vent, dit la puissante et pathétique « Chanson de Roland », la tendre élégie de « La Maison du Berger » de Vigny et la poignante « Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres » de Péguy.

Admirable Jean Deschamps dont on n'oubliera plus ni la voix, ni le charme, ni la force dans ces œuvres d'un registre si différent choisies par lui pour marquer et célébrer cette Journée.

LES PERSONNALITES

M. Dumas, Directeur régional des Affaires Culturelles, M. Michel Pezet, Président de l'Office Régional de la Culture.

M. le Préfet Chassagne, M. le Député François Massot, M. Claude Delorme, Président du Conseil Général et M. Vial Président de la Commission des Finances, M. le Président du Tribunal, M. le Colonel Fontvieille, M. Drevon, directeur de la D.D.E., M. Erhman, architecte des Bâtiments de France, M. Escalier, président de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, M. Georges Dusserre, Conservateur du Musée de Gap, M. Andrieu, Maire de Mison, M. Terminarias, Conseiller Général du Lauzet, M. Spagnou, directeur de la Caisse d'Epargne, ont tenu à honorer de leur présence les manifestation de la journée.

LE 20 JUILLET : MERCI !

A.T.M. se fait un devoir d'exprimer sa reconnaisasnce à tous ceux qui ont aidé à mener à son terme la restauration de la Chapelle Notre-Dame du Château :

M. le Ministre Michel d'Ornano ;

M. Dumas, Directeur régional des Affaires Culturelles à Aix-en-Provence ;

Mme Prats, à Aix-en-Provence ;

MM. les Architectes en chef des Monuments Historiques ;

M. le Maire de Sisteron, ses adjoints et le Conseil Municipal, qui ont voté à l'unanimité le financement complémentaire des ultimes travaux (portes, vitraux) ;

M. François Massot, Député des Alpes-de-Haute-Provence ;

M. le Président Marcel Massot ;

Mme Saury, M. Elie Fauque, M. Daniel Maffren, M. Tron, qui ont suivi durant leurs mandats avec le plus vif intérêt, les premiers travaux de la Chapelle ;

Les corps de métier qui ont œuvré avec dévouement sur ce chantier pendant treize années ; et plus particulièrement, deux sisteronnais :

M. Jean-Louis Cheilan, auteur de la magnifique porte du couchant de la Chapelle ;

M. Burle, qui a réailsé l'éclairage difficile et discret de Notre-Dame du Château.

A.T.M. remercie encore tous ceux qui ont œuvré pour le succès de la Journée de Célébration du 20 juillet,

Sans oublier les services administratifs et techniques de la ville, le personnel municipal et les agents de police, M. l'Adjudant et ses dévoués gendarmes.

SISTERON-VELO

SIGNATURE DES LICENCES 80/81 POUR LES JOUEURS SENIORS, JUNIORS, CADETS, MINIMES, ET PUPILLES.

Le bureau de Sisteron-Vélo communique à tous les joueurs Seniors, Juniors, Cadets, Minimes et Pupilles que l'avant dernière permanence (la dernière n'aura certainement pas lieu avant la fin août) se tiendra *le lundi 28 juillet de 18 h. à 19 h. 30 à la salle Jean Pin (Rue des Combes)* pour la signature des licences.

Les conditions à remplir à cette occasion seront les suivantes :

POUR LES SENIORS ET JUNIORS

1°) L'acquittement du coût de la cotisation de carte de membre actif fixée à 50 F. par joueur.

POUR LES CADET, MINIMES, PUPILLES.

1°) La présence indispensable des parents (chaque joueur devra être obligatoirement accompagné d'un parent et ne pourra signer sa licence qu'en présence de celui-ci).

2°) L'acquittement du coût de la cotisation de carte de membre actif fixée à 30 F. par joueur.

CATEGORIES D'AGE
POUR LA SAISON 80/81

Seniors : nés du 1er août 1946 au 31 juillet 1961 ; *Juniors :* nés du 1er août 1961 au 31 juillet 1964 ; *Cadets :* nés du 1er août 1964 au 31 juillet 1966 ; *Minimes :* nés du 1er août 1966 au 31 juillet 1968 ; *Pupilles :* nés du 1er août 1968 au 31 juillet 1970.

Formalités à fournir impérativement lors de la signature :

Pour les joueurs nouveaux : 2 photos d'identité et pour les Juniors, Cadet, Minimes et Pupilles 1 fiche individuelle d'état-civil en plus.

Pour les joueurs changeant de catégories : 2 photos d'identité uniquement.

TRES IMPORTANT

L'assurance étant liée à la signature de la licence, les joueurs Seniors et Juniors n'ayant pas signé à l'occasion de la permanence indiquée précédemment ne pourront ni participer aux entraînements qui reprendront le jeudi 7 août à 18 h 30, ni aux matches amicaux (Première et Réserve) le samedi 9 août en nocturne à Gap.

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Le déplacement à Herbolzheim (RFA) est proche ! (pour mémoire : 5, 6 et 7 septembre 1980).

Pour tout renseignement complémentaire, les membres sont priés de contacter M. Roman Alain 10, Place de la République à Sisteron Tél : 61.00.58 sans plus tarder.

Date limite des inscriptions : 8 août 1980.

Une réunion ultèrieure fixera les diverses modalités du déplacement.

Le Bureau TCS

La Grosse Boule Sisteronnaise

CHALLENGE EMILE RICHAUD

Il faisait très beau pour ce 3ème souvenir Emile Richaud. Tous les participants ont passé une agréable journée et apprécié les épais ombrages du boulodrome du Val-Gelé.

Après les 2 parties disputées le matin, l'apéritif offert par la Maison Ricard-Anisette fut très apprécié et mettait en appétit les joueurs qui firent honneur au repas champêtre préparé par Maurice Giraud et aux desserts de Maurice Amat.

C'est la quadrette Mothe, Queyrel, Chaillan, Genevay qui pour la 2ème fois gagne le Challenge Emile Richaud. 2ème Albert, Dussaillant, Eyssautier, Coulomb ; 3ème Vargas A., Vargas D., Burle, Daumas ; 4ème Sapet, Sénéquier, Michel, Latil ; 5ème Blanc, Meyer, Peloux, Kropflé ; 6ème Jacomet, Rolland, Fantoné, Giovale.

Bonne journée pour la Grosse Boule Sisteronnaise, empreinte d'amitié et de camaraderie.

Thierry & Valérie
Liquidation totale du stock avant transformations
15 à 40 % de remise
sur tous les articles
Rue Droite
04200 SISTERON

REPONSE A LA QUESTION DE M. FRANÇOIS MASSOT AU SUJET DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL AU LYCEE DE SISTERON

Les mesures prises chaque année en vue d'organiser la rentrée scolaire suivante ont pour but, dans chacun des ordres d'enseignement, d'assurer l'accueil des élèves là où ils se trouvent dans les formations ou spécialités définies par la carte scolaire, qui fait régulièrement l'objet de révision et d'adaptation.

Les autorités académiques procèdent à cet effet aux ajustements indispensables, cette année comme les années précédentes, notamment en transférant des emplois là où ils confèreront au service public d'enseignement sa plus grande efficacité.

Au cours de ces opérations, des services académiques peuvent être amenés à fixer des ordres de priorité entre les besoins recensés, notamment en faveur des disciplines obligatoires du programme, à réaliser certains objectifs par étapes successives et à différer l'ouverture de certains enseignements facultatifs, comme l'est celui de la musique dans le second cycle long (sauf naturellement lorsqu'il s'agit d'établissements préparant au baccalauréat A6 ou F11, ce qui n'est pas le cas pour le lycée de Sisteron).

Dans les collèges, la revalorisation de l'enseignement musical reste un objectif important. Malgré les efforts déjà entrepris, sa réalisation devra être poursuivie sur plusieurs exercices budgétaires. Néanmoins, pour l'année en cours, un crédit exceptionnel a été accordé pour le développement des activités musicales de groupe. Ainsi, 1 000 heures supplémentaires ont été réparties afin de permettre la création de 500 groupes vocaux et instrumentaux. Cette mesure a été accompagnée d'un crédit de 50 000 francs réservé à l'organisation de festivals de chant choral, (concert, etc...) regroupant les élèves, soit au niveau de l'académie, soit au niveau du département ou de la ville.

De plus, pour l'année scolaire 1980-1981, cent emplois ont été affectés à l'enseignement de la musique dans les collèges.

Par ailleurs, l'augmentation, cette année, du nombre de postes mis aux concours de l'agrégation et du C.A.P.E.S. de musique témoigne tout particulièrement de la volonté du ministre de l'éducation de redonner à l'éducation musicale la place légitime qui est la sienne dans la formation des jeunes.

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille, informé des préoccupations de l'honorable parlementaire, examinera avec attention le problème évoqué et lui communiquera tous les éléments d'information utiles sur la situation du collège de Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Nos Mots Croisés...

Solution du problème 386

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	B	R	A	C	A	D	A	B	R	A	N	T	E	S
2	T	O	U	L	O	U	S	E	L	A	U	T	R	E	C
3	T	U	E	E	S	■	■	R	E	■	■	■	A	S	A
4	R	R	■	X	■	P	R	O	U	S	T	■	I	■	L
5	I	G	N	A	C	E	■	T	■	O	R	E	N	S	E
6	S	N	■	N	I	L	G	H	I	R	I	S	■	U	N
7	T	E	N	D	R	A	I	E	N	T	■	O	E	■	E
8	E	U	■	R	A	G	E	R	A	I	E	N	T	■	S
9	R	F	■	E	T	E	■	M	U	■	■	■	R	U	■
10	A	E	A	■	E	■	C	O	D	I	F	I	E	R	A
11	I	N	■	S	S	■	A	M	I	T	I	E	■	■	R
12	E	R	R	A	■	■	■	E	B	E	■	■	P	O	■
13	N	E	I	L	■	■	A	T	L	A	N	T	I	D	E
14	T	T	■	I	N	J	U	R	E	■	A	I	R	E	■
15	■	Z	E	S	T	E	■	E	S	T	I	M	E	R	A

20/3 386

CHARIOTS INDUSTRIELS ET TOUT TERRAIN
MATERIELS DE MANUTENTION ET DE BATIMENT

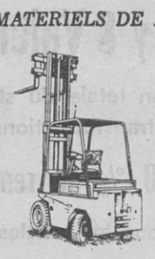

MANITOU
Sudalpes
Raymond MICHEL, rue des Combes, B.P. 3 - Sisteron, ☎ 61.03.09

FOTO-LABO 04
J-Y BINARD
2 STUDIOS ELECTRONIQUES
1 LABORATOIRE NOIR ET BLANC
1 MAGASIN DE VENTE
211, Av. Paul Arène. 04200 - SISTERON Tél. 61-12-41

Agence FIAT-LANCIA
J. GALLEGO
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
☎ 61.03.17
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
ACHAT — VENTE — NEUF et OCCASION

Caverne d'ALI BABA
grand choix d'articles d'artisanat
prêt-à-porter oriental - cadeaux
souvenirs - etc...
13, RUE SAUNERIE - 04200 SISTERON - ☎ 61.02.47

ARNAUD Gaston
« Le Coffret »
156 rue Droite — SISTERON
☎ 61.13.76
S.T. Dupont
ORFEVRES A PARIS

SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre
S.A.R.L. Joseph CANO
Entreprise fondée en 1946
Rue des Combes - ☎ 61.00.07 04200 SISTERON
Service Après-Vente
Contrat d'Entretien Mazout

AGENT IMMOBILIER FNAIM
Agence du Centre
Mme CHABERT Michèle
74, rue Droite, 74
04200 SISTERON — ☎ 61.15.86
Toutes Transactions Immobilières et Commerciales
ASSURANCES TOUTES BRANCHES

SISTERON-SPORTS 2000 VOUS PROPOSE:

SPORT 2000

— Une TRIPLETTE Compétition JB à **86** F « JB le choix, les Prix » ! ! !

— Un **BATEAU** gonflable avec rames et gonfleur (Réf. Corail, longueur 140) **110** F
NYLUX 1 grand choix de matériel de plage (Piscines, Matelas, Bateaux, Bouées)

— **« UNE PROMOTION TENNIS »** — **15** % sur un cadre DONNAY plaqué fibre
Très belle finition. Réf. Top ACE. **365** F — **15** % = **310** F

— UN SPECIALISTE Tennis, un bon cordeur et réparateur à votre service

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MAIRE DE SISTERON

M. le Maire,

Je me fais un devoir de vous signaler une anomalie particulièrement désagréable pour l'économie de notre ville de Sisteron.

On a pû constater que la « Police de la Route » installée au carrefour de la nouvelle « déviation » *oblige* les voitures de tourisme à emprunter cette dernière, même si les occupants des véhicules ont l'intention de se rendre en ville et ceci par un trafic tout à fait normal.. Ainsi, des personnes qui avaient l'intention de s'arrêter pour le repas de midi dans un restaurant sisteronnais, ont dû contourner la ville pour revenir dans l'établissement de leur choix... cela est pratique ! et agréable !

On est en droit de se demander qui donne de telles directives, je suis persuadé, Monsieur le Maire, que vous ne prendriez pas de telles décisions, mais alors je vous demande, au nom du commerce local, d'intervenir auprès des Services responsables.

Ainsi donc, hélas, se réalise ce que je n'ai cessé de dénoncer par avance et depuis 1966, le trafic tourisme est dévié tandis que les poids lourds continuent à traverser la ville malgré la gène et le danger que cela représente. A noter que même les voitures avec caravanes ne sont pas déviées. A noter également que la canalisation autoritaire du dit trafic est finalement plus préjudiciable encore que des panneaux de signalisation.

Les pouvoirs publics ont doté Sisteron d'un carrefour compliqué et surtout dangereux, d'une déviation inadaptée, non ouverte officiellement, quoique mise en service en fait par la pratique. Aprés la multitude d'études et de projets grandioses... il est triste et regrettable de se trouver devant une telle situation.

Je souhaite M. le Maire que vous acceptiez d'intervenir.

Je vous prie d'agréer mes plus respectueuses salutations.

M. BLANC Marceau,
Chambre de Commerce.

LES FETES

LA MOTTE-DU-CAIRE
Fête de la Sainte-Madeleine

—— Samedi 26 Juillet 1980 ——

21 h : Concours de mounes (100 F plus les mises) ; 21 h : Grand bal public avec l'orchestre Gil Michel.

— Dimanche 27 Juillet 1980 —

10 h 30 : Messe ; 11 h : Réception de la fanfare de Grans ; 12 h : Apéritif-Concert ; 15 h : Concours de pétanque en doublettes mixtes, 2 joueurs, 3 boules, 200 F et les mises ; 15 h 30 : Défilé et concert par la fanfare de Grans ; 16 h : Jeux d'enfants ; 17 h : Grand bal public avec la formation Gil Michel ; 19 h : Lancement d'une superbe montgolfière ; 22 h : Reprise du bal.

—— Lundi 28 Juillet 1980 ——

9 h : Concours de boules à la longue (jeu libre), triplettes. Tirage 9 h 30 précises. 400 F et les mises ; 14 h : Concours de pétanque triplettes. 400 F et les mises (3e Consolante 200 F et les mises ; 21 h 30 : Grand bal de clôture avec Quadriphonia.

CAMAU
DIPLOMEE E.N.O.M.
Gérante Diplomée
12, Avenue des Arcades
04200 SISTERON
DIGN SISTERON

Rencontre avec le Directeur du CENTRE AERE de SISTERON

Lieu : Chantereine (2 km de Sisteron). **Bâtiment :** ferme Provençale sur 2 étages dans parc de 4 ha. **Nbre d'enfants accueillis :** 150. **Personnel :** 1 directeur, 1 adjointe, 13 monitrices, 1 moniteur de voile, 1 moniteur de sport, 2 aides monitrices, 1 secrétaire. Personnel de service : 1 cuisinier, 1 économe, 2 femmes de service. **Budget :** 23 millions anciens francs. Prix de journée par enfant : 45 F (30 F à la charge de la commune, 15 F pour les parents.

I - LE CENTRE AERE A 3 ANS POUVEZ-VOUS NOUS EN REFAIRE L'HISTOIRE ?

Je pense qu'il faut remonter au-delà de ces 3 années et restituer ce qu'étaient les vacances pour les enfants de la ville qui ne partaient pas. C'était le temps des garderies traditionnelles où l'on remettait les enfants dans les cours d'écoles, avec un encadrement minime, sans objectifs. Aujourd'hui on peut mesurer le chemin parcouru entre Chantereine et les garderies. Les ambitions de M. Lanza (maire) de M. Roman (alors adjoint à la culture) ont donné naissance au Centre Aéré de Chantereine. Ils avaient un atout important avec l'acquisition d'une ferme provençale au quartier de Chantereine.

II - QUELLES SONT LES EVOLUTIONS MAJEURES EN 3 ANNEES DE FONCTIONNEMENT (Personnel, Bâtiment, Esprit, Organisation, etc...)

Toutes les années, il y a eu des évolutions, des nouveautés, des améliorations en tenant compte des situations, des critiques, du vécu les années précédentes. Cette année, l'organisation est très différente, nous faisons la journée continue (9 h 17 h) avec le repas. Avec cette formule, notre travail s'en trouve améliorer, le contact avec l'enfant est meilleur, le nombre d'enfants est fixe. Le repas est un moyen privilégié d'échange. Il est vrai que cette façon de procéder est moins souple que les séjours précédants qui permettaient aux parents de mettre leurs enfants la demi-journée, sans repas. Aujourd'hui nous y gagnons et l'enfant en est le principal bénéficiaire.

Le personnel est recruté sur la ville. C'est un vœu de la municipalité. Certains sont là depuis la première année. Comme anciens, ils forment l'assise de l'équipe éducative. Ils sont tous diplômés. L'avantage c'est qu'ils sont de Sisteron. Dès le mois de mai, nous nous rencontrons pour élaborer le projet pedagogique qui doit déterminer l'esprit, la bonne marche du Centre, ses objectifs, les moyens... pendant les séjours.

L'esprit ! Quel esprit ? Ah ! oui, celui des enfants, des parents, des élus, du personnel. Au fil des années, il a beaucoup évolué, la notion de Centre Aéré ou de Loisirs n'évoquait pas grand chose dans l'esprit des gens, mais les enfants se sont fait les ambassadeurs sur la ville. Qui mieux qu'eux pouvaient en faire les reflets.

III - A QUOI EST DU CETTE REUSSITE ? JE CROIS QUE VOUS TOURNEZ A PLEIN, SURTOUT PENDANT LA PREMIERE PERIODE

Je citerai en premier le cadre et la ferme, que certainement beaucoup de villes nous envieraient. Dans 2 ou 3 ans la ferme sera complètement refaite. Ensuite, je mettrai l'accent sur l'effort constant et les moyens pécuniers et en personnel que la municipalité met à notre disposition. Enfin, j'associerai à cette réussite, tous le personnel qui ne ménage pas ses efforts pour arriver au bien-être de l'enfant.

IV - PARLONS FINANCE ? VOTRE BUDGET ? LE PRIX DE LA JOURNEE PAR ENFANT ?

Cette année, le budget de fonctionnement s'élève à 23 millions de centimes pour une rentrée d'environ 7 millions (charge de la commune 16 millions). Ce qui correspond à un prix de journée de 45 F (parents 15 F, commune 30 F). Il comprend le transport, le repas, l'encadrement, le goûter...)

V - QUEL EST LE DEROULEMENT D'UNE JOURNEE ?

8 h 45 : prise en charge des enfants dans les quartiers ; 9 h : arrivée Chantereine ; 9 h 15-11 h 30 : activités sportives : piscine, tennis, voile, canoé, ping-pong, sport d'équipes... ; 12 h : repas au restaurant d'enfants ; 13 h-14 h : activités calmes (jeux, lectures, réunions avec les enfants, sieste pour les petits) ; 14 h-16 h 30 : grandes activités, plein air, entreprises, goûter ; 17 h : retour sur Sisteron.

VI - QUELS SONT LES OBJECTIFS POUR VOS SEJOURS ?

Ils sont multiples et diversifiés suivants les partenaires qui ont participé au projet pédagogique. On retiendra :

— la municipalité : élargir l'éventail de la population touchée... (enfants nagrebin) ; offrir aux parents un service de qualité ; que le C.A. soit avec ses idées, ses personnes, sont dynamisme le détonnateur d'un projet politique de l'enfance sur la commune.

— l'équipe d'animation : aider l'expression des désirs de l'enfance... ; prendre en considération ses besoins en étant à leur écoute ; permettre de vivre une vie de groupe ; sensibiliser les parents à notre travail d'animation.

— les parents : assurer un service temporaire et social ; permettre à leurs enfants de se détendre ailleurs qu'à la maison, en toute sécurité.

VII - PRECISEZ-NOUS QUELQUES MOYENS MIS EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Aménagement de la ferme, journée continue, augmentation du budget, prix de journée très bas pour les parents, activités nouvelles, échanges avec d'autres C.A., la parole aux enfants.

VIII - LES ACTIVITES AU CENTRE AERE

En plus des activités sportives et traditionnelles, les enfants ont créés leurs propres entreprises : construction de canoles, atelier bricolage, activités espaces verts et jardinage, vie à la ferme. Pendant trois semaines échelonnées et par équipes, les enfants partent en camping.

Les grands vont vivre dans une ferme à Montfroc avec une initiation au cheval et à la déverte du milieu de ce petit village.

Les petits sont dans une ancienne école aménagée dans la vallée du Jabron avec comme activité principale : initiation à la nature.

IX - LES POINTS FORTS PENDANT LES SEJOURS :

Nos expériences de camping à la ferme, notre journée « Portes ouvertes » avec un spectacle fait par les enfants, les échanges avec les Centres Aéré de Gap, Manosque, Château-Arnoux les jeux olympiques organisés en collaboration avec l'amicale des donneurs de sang, les journées pique-niques, les après-midi cinéma, les enquêtes sur la ville, l'animation d'un petit village (Ventavon) avec un spectacle « sons et lumières », les randonnées vélos, un rallye surprise, une kermesse...

X - QUE REPRESENTE LES CENTRES AERE SUR LE DEPARTEMENT ? COMMENT EST PLACE CELUI DE SISTERON ?

A ma connaissance, il y a 4 Centres Aéré sur le département, Manosque (+ 100 enfants), Château-Arnoux (60 enfants), Digne (70 enfants), Sisteron (+ 120 enfants). La plupart sont animés et aérés par les Francs et Franches camarades auquel il faut rendre hommage pour son action en faveur de l'enfance. Malheureusement cette association à laquelle nous sommes affiliés se heurte à de nombreux problèmes. Pour les mois à venir, je peux dire que plusieurs actions seront menés en faveur de l'enfance.

Sur le plan départemental, Sisteron est très bien placé. Il est vrai que l'on nous procure pour arriver à des résultats, des moyens importants et intéressants. D'ailleurs si en vous promenant vous rencontrez des enfants heureux et épanouis, demandez leur de vous raconter leur vacances à Chantereine.

AVIS de la MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle qu'il est inutile d'adresser des demandes d'emplois dès lors qu'aucune offre n'a été portée à la connaissance de la population par voie de Presse, d'avis à l'A.N.P.E. et d'affichage en Mairie tant pour les emplois saisonniers que pour les emplois permanents.

Il précise que pour être recruté en qualité d'Agent Communal Permanent, il faut avoir subi avec succès les épreuves de l'un des concours donnant accès à la fonction communale en permettant l'inscription sur une liste d'aptitude.

Pour tous renseignements relatifs à ces concours, s'adresser soit au Syndicat des Communes pour le Personnel, route de Forcalquier 04130 Volx, soit au Centre de Formation des Personnels Communaux, Place des Félibres 04130 Volx.

—o—

Compte tenu des nombreuses protestations recues en Mairie, concernant la Déviation carrefour Sud de Sisteron, M. le Maire donne connaissance aux Sisteronnais de la lettre qu'il adresse au Directeur de l'Equipement à Digne.

« Les travaux concernant le carrefour Sud de Sisteron ont fait l'objet de vives protestations de la part de nos administrés et je tenais à vous faire part personnellement de mon mécontentement.

En effet, la courbe ainsi établie est non seulement scandaleuse, mais a déjà failli provoquer des accidents, elle incite également les usagers à emprunter cette déviation.

Aussi, en accord avec mes adjoints, nous nous opposons formellement à la mise en service de ce carrefour tant que le C.D4 ne sera pas élargi.

Je suis persuadé, connaissant votre bon sens, que vous ne manquerez pas d'intervenir sur cette affaire dans les plus brefs délais et je vous en remercie à l'avance.

Veuillez agréer, M. le Directeur, l'expression de ma considération distinguée ».

© VILLE DE SISTERON